

La revue française de service social

Parution trimestrielle n° 218 / septembre 2005

Actes des 54^{èmes} journées d'Etude du Travail

Evolutions du monde du travail,

Evolutions du service social du travail



ANAS

Sommaire

Jeudi 17 mars 2005

Ouverture des journées d'études du Travail	5
Catherine BANLIN	
A – ÉVOLUTIONS DU MONDE DU TRAVAIL	
Présentation des intervenants	7
Jacques TREMINTIN, Gloria KIBLER	
Du malaise au travail, fatalité ou problème économique ?.....	10
Philippe ASKENAZY	
Débat avec la salle	14
Évolutions des organisations du travail et atteintes à la santé	19
Philippe DAVEZIES	
Débat avec la salle	24

Vendredi 18 mars 2005

B – ÉVOLUTION DU MANAGEMENT EN RESSOURCES HUMAINES, ATTENTES VIS-À-VIS DU SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL	33
Marie-Claude SARRAZY Présentation par Françoise FRAIZY,	
Débat avec la salle	37
Synthèse des ateliers	37
Jacques TREMINTIN	
Débat avec la salle	38
Présentation ENOS : congrès en France en 2006	40
Christine BAYLEDAQUIN	
Présentation de la Commission Travail de l'ANAS et des actions en cours.....	40
Catherine BANLIN, Didier DUBASQUE	
C – ÉVOLUTIONS DU SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL – ÉVOLUTION DES FORMATIONS EN SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL	
Le service social du travail, avatars d'une fonction, vicissitudes d'un métier. Évolutions de la formation de surintendante-conseillère du travail	44
François ABALLEA, Charlotte SIMON	
La formation en service social du travail	55
Chantal CHEVALLIER	

Débat avec la salle.....	58
Intervention introductive à la table ronde :	
De l'éthique professionnelle	61
Jacques LADSOUS	
Table ronde :	
quels projets, quels statuts pour l'avenir du service social du travail en France ?	64
Débat avec la salle.....	70
Synthèse générale des journées	73
Catherine SKIREDJ-HAHN	
Clôture des journées	74
Didier DUBASQUE	
Notes de lecture	75
Par Jacques TREMINTIN	
■ « Les désordres du travail. Enquête sur le nouveau productivisme »	75
Philippe Askenazy	
■ « Le service social du travail. Avatars d'une fonction, vicissitudes d'un métier ».....	75
François Aballéa et Charlotte Simon	
Vie de l'ANAS – Communications & Travail social et droits de l'enfant	77
■ Hommage à Madame VAUDECRANNE par l'Association des Surintendantes	78
■ Les métamorphoses de la famille par Jacques Trémintin.....	79
■ Pour une charte de la pédagogie de l'alternance par Martine Aurus et Geneviève Deleporte	86
■ La recherche « EN » et « SUR » le travail social : Paradigmes et réalisations en Europe du nord par John Ward	92
■ Abonnements et Contacts	103

Jeudi 17 mars 2005

Ouverture des Journées d'Études du Travail

Catherine BANLIN
ANAS

Je fais partie de la Commission Travail de l'ANAS et suis plus particulièrement chargée de l'organisation des 54^e Journées d'Études du Travail, appelées pour simplifier JET05. Leur programme a été largement porté par Gloria Kibler et Pascale Fournand d'ACTIS.

Au nom de la Commission Travail de l'ANAS, je vous souhaite la bienvenue à ces JET05. Avant tout, nous souhaitons remercier nos aînées qui nous ont transmis leur expérience des JET, mettant ainsi en pratique la transmission intergénérationnelle des connaissances.

Vous venez de toute la France, y compris de l'outre-mer, et de toutes sortes d'entreprises. Nous vous remercions d'avoir répondu nombreuses pour tenter de progresser dans notre compréhension du monde du travail dans lequel nous vivons à la fois en immersion et à la marge. Au cours de ces journées, nous nous efforcerons également de mieux définir le rôle du service social du travail.

Les contacts que j'ai eus durant la préparation de ces JET05 m'ont confirmé que, bien qu'elles en soient à leur 54^e édition, ces journées ne sont pas devenues un rite. Elles répondent au contraire à un besoin d'autant plus impérieux que la situation des entreprises et de leurs salariés se complexifie en ce début de XXI^e siècle. Les 53^e JET avaient eu lieu en janvier 2002 sur le thème de la violence au travail. Aujourd'hui, les inscriptions dans les ateliers montrent que la pression psychologique apparaît au centre de vos préoccupations. Nous avons d'ailleurs travaillé dans cet esprit en ouvrant deux ateliers consacrés à l'accompagnement des salariés en situation de pression psychologique.

Ces JET sont les premières journées à être organisées par la Commission Travail actuelle qui a été réactivée il y a 18 mois, précisément pour relancer cette manifestation. Cette commission est constituée d'une douzaine d'assistantes sociales représentatives des différents statuts et conditions d'exercice du service social du travail en entreprise. A partir de ce noyau organisateur, s'est développée l'équipe d'intervention des JET05. Elle est composée d'une soixantaine d'intervenants extérieurs à la profession (comme ceux qui prendront la parole ce matin) mais surtout d'assistantes sociales. Nous avons donné la priorité au travail en atelier. Chacun de ces ateliers permettra d'échanger avec au moins trois assistantes sociales. Ces dernières transmettront leurs expériences afin que nous puissions déterminer ensemble comment répondre aux situations que nous rencontrons dans l'exercice de notre métier. Je précise que Jacques Trémentin, notre animateur, est également assistant social.

Nous avons travaillé dans la continuité des 53 JET précédentes comme l'indique notre choix d'un thème récurrent comme la place du service social du travail au sein de l'entreprise.

Sur la forme, nous avons cependant apporté un certain nombre de changements. Ils concernent tout d'abord le format de notre manifestation. En effet, nous en avons ramené la durée de trois à deux journées dans la mesure où il nous est de plus en plus difficile de nous absenter plus de deux jours de nos entreprises. Ensuite, cette session de formation interactive alternera temps d'apports théoriques et temps d'échanges, puisque nous avons voulu

donner une large place à la discussion en séances plénières comme en ateliers. Dans le même esprit et afin d'optimiser le temps que nous allons passer ensemble, les déjeuners ont été organisés de manière à prolonger ces échanges de façon libre et ouverte.

Pour conclure, je rappellerai qu'au-delà du constat des difficultés que nous connaissons dans les entreprises et de leur impact sur le service social du travail, ces JET05 doivent avant tout nous permettre de construire des réponses à ces problèmes. En effet, nous devons être une véritable force de proposition au sein de nos entreprises et institutions.

A – ÉVOLUTIONS DU MONDE DU TRAVAIL

Présentation des intervenants

Jacques TREMINTIN

Gloria KIBLER

ANAS

Jacques TREMINTIN

Je tenais à vous dire combien je suis heureux d'être parmi vous, ceci pour plusieurs motifs. Tout d'abord, le premier poste auquel j'ai postulé avant de m'orienter vers la protection de l'enfance était un poste d'assistant social du travail.

Vous êtes également les héritières des pionnières de 1917 et cela a un côté fascinant. J'ai participé au groupe de travail qui a préparé ces journées. A cette occasion, j'ai été étonné et impressionné par le dynamisme de ses membres. Cet enthousiasme évoque celui que l'on pouvait trouver chez ces pionnières.

En outre, à chaque fois que j'ai participé à des journées de l'ANAS, j'ai été frappé par l'extrême interactivité des débats. En effet, contrairement à nombre d'autres colloques, les participants dans la salle sont très impliqués : ils discutent, interviennent...

Je vais maintenant passer la parole à Gloria Kibler qui va nous présenter les deux premiers intervenants : Philippe Askenazy et Philippe Davezies.

Gloria KIBLER

Bonjour, je suis assistante de service social du travail au sein d'ACTIS à Lyon.

Pour l'ouverture de ces 54^e journées d'études du travail, nous consacrerons la matinée à une réflexion sur l'évolution du monde du travail. Celle-ci s'appuiera sur une analyse pluridisciplinaire menée par trois acteurs qui occupent une place importante dans la société ou dans l'entreprise : l'économiste, le médecin du travail et le responsable des ressources humaines.

Nous avons donc l'honneur d'accueillir :

- Philippe Askenazy, économiste, chercheur au CNRS et à l'École Normale Supérieure à Paris ;
- Philippe Davezies, médecin du travail, enseignant chercheur à l'université Lyon 1 et praticien à l'hôpital sud à Lyon ;
- Marie-Claude Sarrazy, DRH au Réseau Ferré de France à Paris.

I. Présentation de Philippe Askenazy

Pourquoi avons-nous invité Philippe Askenazy ? Au moment où la Commission Travail de l'ANAS venait de définir le thème des JET 2005, sortait en librairie son dernier ouvrage *Les désordres du travail – Enquête sur le nouveau productivisme* (avril 2004). J'ajoute que cet ouvrage a obtenu le prix du livre d'économie au Sénat en janvier 2005. Ce travail constitue une analyse innovante de l'évolution des organisations de travail et des formes de

management dans l'entreprise, ces évolutions étant saisies à travers le prisme de l'économiste.

Ce qui nous est apparu intéressant dans cette démarche, c'est que, pour une fois, la prise en compte de la santé au travail dans les modes de management et les organisations y est présentée comme un passage obligé pour l'entreprise si celle-ci veut améliorer les conditions de travail, réduire les accidents et les maladies professionnelles, mettre en place une véritable politique de prévention des risques professionnels, qui permette d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des salariés.

A cet égard, il faut savoir que 760 000 accidents du travail, entraînant 700 décès et 35 000 maladies professionnelles, sont déclarés chaque année.

Un médecin du travail s'interrogeait récemment sur une antenne de radio : « *Comment ne pas perdre sa vie à la gagner ?* ». Comment remédier au paradoxe de notre société qui, alors même qu'elle accomplit d'énormes progrès (notamment dans le domaine technologique ou du droit du travail), assiste à une dégradation de notre environnement et du climat au travail, avec les répercussions que cela peut avoir sur la santé des travailleurs ? Le service social du travail prendrait-il sa place au cœur de ce paradoxe ? Comment affirmer sa spécificité ? Philippe Askenazy nous fera part de ses constats et esquissera quelques réponses.

II. Présentation de Philippe Davezies

Pourquoi avons nous invité Philippe Davezies ? Nombre d'entre nous ont eu, à un moment ou à un autre, l'occasion de lire l'un de ses nombreux articles ou de le croiser à l'occasion d'un colloque ou au sein d'un groupe de travail professionnel.

Dans son article *Psychodynamique et évolution des pratiques en santé au travail – Perspectives et difficultés* paru dans les actes du colloque international de psychodynamique et psychopathologie du travail des 30 et 31 janvier 1997, Philippe Davezies distingue trois grandes périodes dans l'évolution de la médecine du travail.

Avant les années 60, les questions de santé renvoyaient aux travailleurs fragiles ou faibles, aux « petites natures ». On parlait également du principe que les accidents du travail étaient le fait de travailleurs maladroits.

Des années 60 aux années 80, la médecine du travail a été marquée par un changement majeur : la prise de conscience et l'invention des conditions de travail par les partenaires sociaux. C'est au cours des années 70 qu'ont été votées plusieurs lois :

- le texte instituant l'ANACT en 1973 ;
- la loi relative à la prévention des accidents du travail en 1976 ;
- celle visant à améliorer la prise en charge de la prévention par la médecine du travail en 1979.

Enfin, la période allant des années 80 à nos jours a notamment vu le vote des lois Auroux en 1986, celles-ci apportant une nouvelle pierre à l'édifice de la médecine du travail.

De plus, avec l'apparition des nouvelles technologies, de nouveaux modes de management et de nouvelles formes d'organisation du travail, la problématique de la santé au travail doit désormais intégrer la dimension collective de la prévention.

Les apports de la psychodynamique du travail et les travaux de Christophe Dejours viennent également enrichir les pratiques de la santé au travail, en améliorant la compréhension des nouvelles pathologies liées à la vie au travail : TMS, stress, dépression, souffrance au travail renvoient à ces évolutions.

Sans oublier la dimension européenne, la loi de modernisation sociale de 2002 prévoit une réforme de la santé au travail et introduit la notion de pluridisciplinarité. Le service social du travail doit y trouver sa place. Comment ?

Enfin, il convient d'évoquer le plan santé au travail 2005-2009 qui a été présenté le 17 février dernier par le Ministre délégué aux relations du travail. Ce plan prévoit, parmi d'autres mesures, la mise en place d'une agence de santé au travail, l'évaluation de la prévention des risques professionnels, le renforcement de la formation des inspecteurs du travail et la mise en œuvre de la réforme de la tarification des accidents du travail.

Philippe Davezies nous dira ce qu'il en pense.

Ma collègue Françoise Fraizy nous présentera, après la pause, Marie-Claude Sarrazy.

Bonne matinée à toutes et à tous !